M. le Président: J'invite les députés à présenter simplement leurs pétitions. Je pense que tout le monde connaît les règles.

M. Marchi: Monsieur le Président, je voudrais présenter ces pétitions et demander que la taxe sur les produits et services soit purement et simplement rejetée. Elle le sera par ce côté de la Chambre.

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Gus Midges (Bruce—Grey): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter des pétitions émanant des villes de Hamilton, Thunder Bay et St. Catharines, en Ontario, qui portent 1453 signatures.

Les pétitionnaires sont unis dans leur horreur de la destruction de la vie par l'avortement et ils croient aux droits de tous les enfants à naître. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter une loi qui protégera la vie depuis le moment de la conception.

Je les appuie dans leur tentative de protéger les futures générations de Canadiens.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, j'interviens afin de présenter les pétitions suivantes, qui ont été dûment certifiées par le greffier des pétitions.

Le premier groupe de 26 pétitions portent la signature de 768 habitants de Sarnia, en Ontario. En fait, les gens de Sarnia jugent tellement important de s'opposer à cette taxe, qu'ils ont décidé de venir à Ottawa faire connaître leur opposition. Il y a à la Chambre deux représentants de Sarnia qui nous regardent alors que je présente ces pétitions en leur nom. Je les félicite de s'intéresser tellement à la question et de vouloir ainsi s'opposer au gouvernement.

Le deuxième groupe de 12 pétitions portent la signature de 201 habitants d'Edmonton, Calgary, Vancouver, Saskatoon et Princeton, en Colombie-Britannique, ainsi que de Collingwood, Stratford et Toronto. Les pétitionnaires prient humblement le gouvernement de retirer cette proposition concernant une taxe rétrograde et inflationniste sur les produits et services.

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et le privilège de présenter dans cette enceinte, conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions dûment certifiées par le greffier sur le double plan du fond et de la forme, qui viennent d'habitants d'Eglinton—Lawrence et d'autres circonscriptions dans la région métropolitaine de Toronto.

Affaires courantes

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à faire tout en son pouvoir pour que le gouvernement retire la taxe proposée sur les produits et services, qu'ils considèrent comme la forme la plus rétrograde d'imposition, puisqu'elle s'attaque de façon pernicieuse aux personnes âgées, aux jeunes et aux chômeurs.

A ces pétitions, je vais rajouter 800 autres talons envoyés par des clients des restaurants McDonald du chemin Avenue et de la rue Yonge. Manifestement, on s'adresse directement au ministre des Finances; c'est ce que je déduis du langage raffiné utilisé.

[Français]

M. Gilles Rocheleau (Hull—Aylmer): Monsieur le Président, en vertu de l'article 36 du Règlement, je viens à nouveau me faire le porte-parole de quelque 1 196 signataires de trois pétitions dûment certifiées et provenant de citoyens et de citoyennes de la circonscription de Hull—Aylmer, pour demander au Parlement de rejeter la taxe sur les produits et services proposée par le gouvernement conservateur, une taxe qui est complexe et injuste pour l'ensemble des Canadiens et Canadiennes.

[Traduction]

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, c'est avec un plaisir particulier que je présente une pétition signée par plus de 2 000 Calgariens qui prient humblement le Parlement de bien vouloir rejeter la TPS.

J'éprouve un pareil plaisir parce que toutes ces signatures ont été recueillies par une femme, une dame Heidemarie Meding, mère célibataire et étudiante de Calgary. Elle a fait signer cette pétition cet été et au début de l'automne et elle me l'a remise lors de la manifestation anti-TPS qui a eu lieu à Edmonton le lundi soir 2 octobre, manifestation dont tous les députés se souviennent, j'en suis sûr.

Toutes mes félicitations à M^{me} Meding et voici les noms.

M. le Président: Les députés s'en souviennent sûrement maintenant, mais je leur demanderais de se conformer au Règlement.

• (1540)

M. Neil Young (Beaches—Woodbine): Monsieur le Président, j'ai aussi l'honneur de présenter une pétition en conformité de l'article 36 du Règlement, laquelle a été jugée correcte quant à la forme et au contenu.

Les pétitionnaires affirment qu'une taxe sur les produits et services est une mesure qui frappe surtout les gagne-petit. Les Canadiens sont déjà surimposés et une nouvelle charge fiscale pourrait faire du tort à l'économie.